Les travaux publics Lacroix liquidés, l'emploi menacé

L'entreprise de Merpins employait une trentaine de personnes et venait d'acquérir un deuxième terrain à la zone industrielle.



Le site était encore ouvert hier, puisque le gérant, Pascal Lacroix, dirige deux autres sociétés spécialisées dans le bâtiment.

Marc BALTZER m.baltzer@charentelibre.fr

tribunal de commerce d'Angoulême a prononcé la liquidation judiciaire de la SARL Lacroix travaux publics (LTP), fondée en 2000 et dont le siège se trouve dans la zone industrielle de Merpins. L'entreprise comptait une trentaine de salariés. Les emplois sont sérieusement menacés: juridiquement, la liquidation d'une société entraîne la rupture de tous les contrats au cours des deux semaines suivantes. Or, celle de LTP est datée du 15 septembre.

Hier, sur le site de Merpins, personne ne souhaitait s'exprimer sur la question, ni préciser si des contrats avaient effectivement été rompus. Le gérant, Pascal Lacroix, n'était pas sur place, ni joignable par téléphone. Né en 1965 à Meaux (Seine-et-Marne) et domicilié à Cognac, il est également à la tête des entreprises

Cognac sciage béton (SCB, fondée en 2005) et C3D désamiantage (fondée en 2012).

Sauvegarde écourtée

Les sièges des deux sociétés se trouvent au même endroit que LTP, au 2 rue des Bois-Merrains à Merpins. Une adresse où est aussi immatriculée la société civile immobilière Chareva, créée en 2008 et gérée par Pascal Lacroix. Ce dernier apparaît enfin comme gérant de la SCI Maurice, née en 2016 et domiciliée à Cognac.

La liquidation de LTP a été prononcée deux mois et demi après le lancement d'une procédure de sauvegarde, fin juin. Cette sorte de plan d'urgence comptable, confiée aux mandataires angoumoisins Pimouguet, Leuret et Devos-Bot, prévoyait une période d'essai de six mois avant de statuer sur l'avenir de la société. Visiblement, la situation n'a pas rendu nécessaire de laisser filer

Je savais qu'ils avaient des difficultés, mais je n'ai pas été averti de leur liquidation.

cette période d'essai à son terme. «Je savais qu'ils avaient des difficultés, mais je n'ai pas été averti de leur liquidation», a réagi hier Michel Gourinchas, président de Grand Cognac, qui exploite la ZI de Merpins. Il y a 18 mois, en avril 2016, le conseil d'agglo avait approuvé la vente de deux lots de cette même ZI à Lacroix TP, à quelques centaines de mètres de l'entreprise aujourd'hui liquidée. Au total, quelque 40 ares avaient été cédés pour un montant de 74.300€ hors taxes.

COGNAC

L'alcool et les drogues une dénonciation théâtrale

as évident de dénoncer les méfaits des drogues et des conduites addictives en général, face à des lycéens enfermés dans une salle polyvalente. La compagnie La Réaction y est parvenue, hier après-midi au lycée Jean-Monnet de Cognac, devant une soixantaine de secondes des filières de gestion et de commerce. Quatre comédiens y ont interprété la pièce «Cocktail à gogo», créée en 2011 et notamment soutenue par la Région. Le matin même, ils s'étaient produits dans un lycée de Soyaux, dans le cadre du même programme de prévention.

«C'est l'histoire d'un jeune qui fait n'importe quoi, rapporte Sara Taty, 16 ans, en seconde commerce, à la sortie de la salle. Il veut tout le temps faire la fête, il n'arrête pas de se bourrer la gueule et n'écoute pas ses parents.»

Le problème, ajoute Lara Modard, de la même classe, «c'est qu'il entraîne sa copine». Résultat des courses: les deux ratent leurs

études en beauté et finissent par ruiner leur vie. Conclusion: les drogues et l'alcool sont tellement forts qu'ils peuvent gâcher une existence. Voire plusieurs, en ajoutant celle des proches qui ne savent pas quoi faire.

«On ne fait pas de morale, avait prévenu la comédienne et co-directrice de la compagnie, Éloïse Charretier. On les encourage à faire leurs propres choix, on leur montre les conséquences de certaines attitudes et on les prévient que ce sera à eux de les assumer, à personne d'autre. On leur explique aussi quoi faire, s'ils voient un de leurs proches concerné.» Après deux heures de théâtre, le message était bien passé, à juger du nombre de lycéens restés discuter avec les comédiens. «C'était choquant, surtout le passage avec l'ecstasy, quand il finit dans le coma...», frémit Selia Prado. Les risques routiers, seuls ou conjugués à la prise de stupéfiants, ont également été abordés dans la pièce.



Dans la pièce, un jeune homme qui ne sait pas s'arrêter entraîne sa compagne dans la déchéance. Une histoire qui a choqué les secondes de Jean-Monnet. Photo M. B.

ARNAQUE

Attention aux démarchages abusifs. La municipalité de Cognac informe qu'une société de communication se présente au nom de la Ville pour vendre des espaces publicitaires dans un guide de la commune. La mairie rappelle que tout démarcheur se présentant pour vendre un espace publicitaire porté en partenariat avec la ville de Cognac est en mesure de présenter une lettre d'accréditation signée par le maire pour en attester. Si le porteur n'est pas en capacité de fournir cette preuve, sa démarche n'a pas à être présentée au nom de la ville de Cognac.

■ GÉNÉALOGIE

Permanence cet après-midi à Cognac. L'Association généalogique de la Charente assurera une permanence aujourd'hui de 14 heures à 17 heures, aux archives municipales de Cognac situées au 10, rue du Minage.

JEUNE PUBLIC

Rallye ludique mercredi. Le Musée des arts du cognac propose un rallye ludique en famille autour des cinq sens mercredi 11 octobre à 15 h, dans le cadre de la semaine du goût. Goûter offert à l'issue de l'atelier. Tarif: 2,50€, sur réservation au 05 45 36 21 10.

Permanences d'aide aux courriers et démarches administratives d'Info 16. Info 16 Cognac propose un service gratuit d'aide à la rédaction de courriers et aux démarches administratives tous les lundis du mois d'octobre, de 10 h à 12 h. Prochain rendez-vous lundi 9 octobre. Gratuit et ouvert à tous sur rendez-vous au 05 45 82 62 00.



L'image



Le rendez-vous du jeudi de Littératures européennes avait l'accent italien, hier soir au bar de la Luciole, à Cognac. Ou plutôt l'accent sicilien, puisque les lecteurs ont reçu l'écrivain palermitain Davide Enia pour un échange et une courte lecture. Davide Enia est en résidence Jean-Monnet à Cognac et son roman «Sur terre

Boire les paroles de Davide Enia

comme au ciel» est en course pour le Prix des lecteurs de Littératures européennes (Photo M. B.).